EAC 31
L'ART POUR GRANDIR

CAMPAGNE
DÉPARTEMENTALE
2ND DEGRÉ

# PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

31

2025
2026

Du 12 mai au 13 juin

ACADÉMIE DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR
Agir avec vous !

# Éditorial



La culture est un pilier essentiel de la cohésion sociale et de l'émancipation citoyenne. C'est pourquoi, malgré les contraintes budgétaires, nous maintenons en Haute-Garonne nos efforts pour renforcer l 'éducation artistique et culturelle dans les collèges, comme, ici à travers le Parcours départemental d'éducation artistique et culturelle qui rencontre un franc succès.

En 2024, 18 321 collégiens, soit 648 classes de la 6e à la 3e, dans 82 établissements hauts-garonnais, ont suivi 16 dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Une vingtaine de parcours sont prévus en 2025. Cette offre unique en France reflète notre envie de transmettre aux collégiens une culture accessible, éducative et variée. Cinéma, littérature, théâtre, musique, danse, patrimoine… Ils pourront découvrir de multiples formes d'expression, avec les artistes et les structures culturelles du territoire.

Je salue le travail réalisé avec l'Éducation nationale et nos partenaires culturels. Cette coopération est essentielle pour bâtir ensemble des projets adaptés, exigeants et porteurs de sens.

Donner accès à la culture, c'est offrir aux jeunes les clés pour comprendre le monde. Nous voulons cultiver leur sensibilité et leur regard critique.

L'éducation artistique et culturelle joue un rôle aussi important dans l 'acquisition des savoirs fondamentaux. Elle stimule la curiosité, favorise la concentration et enrichit l'expression écrite et orales des élèves.

Sébastien Vincini,
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

# Éditorial



L'éducation artistique et culturelle est bien plus qu'un simple apprentissage : c'est une invitation à explorer le monde et à s'ouvrir à l'autre. En ces temps troublés, où les incertitudes et les divisions semblent parfois l'emporter, la culture devient un pilier essentiel pour éclairer les esprits et renforcer les liens qui nous unissent.

Sur chaque territoire, les projets d'éducation artistique et culturelle les plus réussis sont le fruit d'une mobilisation collective. Autour de l'État, des collectivités territoriales, de la communauté éducative, du monde culturel, du secteur associatif et de la société civile, nous œuvrons ensemble pour offrir à nos jeunes des parcours riches et ambitieux. C'est là le défi que nous devons relever : permettre à chaque enfant, dès son plus jeune âge, de trouver sa place dans la vie culturelle et de devenir un acteur éclairé de notre société.

Ce parcours, c'est bien plus que l'acquisition de connaissances. C'est la découverte des œuvres qui façonnent notre patrimoine, la rencontre avec les artistes qui enrichissent notre vision du monde, la possibilité pour chaque jeune d'exprimer sa propre créativité. C'est aussi l'opportunité de créer des espaces d'échange et d'ouverture, où les émotions se partagent et où la cohésion sociale se renforce.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale qui, chaque jour, s'engagent pour faire vivre l'art et la culture dans nos écoles et nos établissements, notamment dans le département de la Haute-Garonne. Leur dévouement est une source d'inspiration pour nous tous.

Je remercie également les équipes de la DAAC qui accompagnent et soutiennent ces initiatives avec passion et détermination.

Ensemble, construisons une société où la culture est un droit pour tous, un levier pour l'émancipation et un rempart contre l'obscurantisme. Ensemble, faisons de l'éducation artistique et culturelle un vecteur d'espoir et de progrès.

Arnaud Leclerc,
Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne

# SOMMAIRE


03 ..... ÉDITOS

06 ..... SOMMAIRE

08 ..... MODALITÉS CANDIDATURE

11 ..... OFFRES DISPOSITIFS

12. Cinéma Audiovisuel

15. Univers du livre, lecture, écritures

18. Patrimoine

29. Arts visuels

31. Danse

33. Musique

# Modalités Candidature

# ADAGE

## ! IMPORTANT !

Toutes les candidatures proposées dans le cadre de cette campagne **doivent être validées, dans ADAGE, par le chef d'établissement** après avoir pris connaissance des **modalités de financement** du dispositif ainsi que des contenus proposés. Cette validation doit être réalisée **au plus tard le 13 juin 2025** (23h), date de clôture de la campagne.

Certains dispositifs engagent un financement de la part des établissements scolaires. L'établissement s'engage à **budgétiser et réserver** les sommes indiquées nécessaires à la mise en œuvre du dispositif dans sa totalité. Le cas échéant, le pass Culture pourra être engagé, selon l'évolution du dispositif.

Les enseignants impliqués **s'engagent sur la durée du dispositif et à en suivre les étapes structurantes**.

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, proposés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne dans le cadre de la campagne ADAGE 2025 -2026, sont financés par le Conseil départemental et/ou peuvent nécessiter une engagement financier du collège.

Chaque fiche dispositif de ce livret précise le coût restant à charge de l'établissement.

## ACCÉDER À ADAGE

1

Se connecter au **portail ARENA**

Sélectionner l'onglet **« scolarité du 2nd degré »**

Sélectionner **« application dédiée aux parcours éducatifs », « ADAGE »**

Vérifier que votre profil est **« rédacteur de projet »**
(Si profil « lecteur », faire la demande par « mon compte »)

## ACCÉDER À UNE CAMPAGNE

2

Accéder à la **page d'accueil** ADAGE, sélectionner la campagne souhaitée

Cliquer sur le bouton vert **« Formulaire d'inscription »**

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de la DAAC.

## RENSEIGNER UN FORMULAIRE

3

Après avoir cliqué sur le bouton « Formulaire d'inscription », le formulaire de candidature s'ouvre.

Le champs **« Déclinaisons »** correspond au dispositif,projet pour lequel vous proposez votre candidature.

Dans le champs **« titre »** vous pouvez saisir le même titre que dans déclinaison ou personnaliser votre titre.

## ENREGISTRER SA CANDIDATURE

4

Les candidatures et/ou projets peuvent être modifiés jusqu'à la date de clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

**Aucun mail n'est envoyé pour confirmer le dépôt**

Pour compléter ou modifier votre candidature : votre demande est enregistrée dans le volet culturel de l'établissement dans le volet bleu « Projets liés à des dispositifs ». Pour le modifier cliquer sur le nom du projet puis sur l'icône « crayon »

## AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

5

Avis du chef d'établissement sur les projets : **Le chef d'établissement émet** un avis sur chaque candidature, **en respectant** les dates de la campagne. Seuls les projets et/ou candidatures ayant reçu au moins un avis favorable seront examinés en commission.

Le financement des projets : l'établissement **s'engage** à budgétiser et réserver les sommes nécessaires à la mise en œuvre du projet. Le cas échéant, le Pass culture pourra être engagé, selon l'évolution du dispositif.

# Offre

# Dispositifs

# COLLÈGE AU CINÉMA 6e/5e

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 6ème, 5ème

Proposé à au moins 1 classe entière
Possibilité d'inscrire 1 et/ou 2 niveaux

## PÉRIODE

Juillet 2025 à juin 2026

## CONTACTS

**Christophe Pham-Ba (DAAC)**
Conseiller littérature et cinéma audiovisuel
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

**Mélusine Chauvet (Cinéfol 31)**
Coordination
scolaires@cinefol31.org

**Aurélie-Lou Chidlovsky (CD31)**
Cheffe de projet
aurelie.chidlovsky@cd31.fr

**Mathias Baucher (CD31)**
Chargé de mission
mathias.baucher@cd31.fr

## PARTENAIRES

Service coopération et innovation culturelle - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Cinéfol 31 - coordination cinéma départementale
Association La Trame
La Cinémathèque de Toulouse
Les salles de cinéma partenaires

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.ecollege.haute-garonne.fr/college-au-cinema-2025-2026/

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/index.php/node/759

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/index.php/college-au-cinema-mode-demploi-et-ressources

https://www.youtube.com/watch?v=Ujpg6aTq7k0

## LE PROJET

Le dispositif **Collège au cinéma** participe à la construction du regard de l'élève et à l'évolution de ses représentations sur le monde, dans et par l'image. L'élève interroge l'expérience cinématographique, par des micro-pratiques, par des ateliers de fabrique de l'image menés avec un professionnel du cinéma, afin de développer sa sensibilité, sa créativité et se construire en interagissant avec les effets produits par l'image animée. Il découvre les trois films du parcours programmés en salle de cinéma. Ces séances sont préparées en amont et travaillées en aval, afin de développer une réelle éducation à l'image. Une journée de pré-visionnage des trois films programmés le 4 juillet 2025 et deux 1/2 journées de formations aux enseignants permettant la transmission d'outils pédagogiques pour la mise en œuvre de micro-pratiques de classe.

Programmation 2025 - 2026 : **La Tortue rouge** (M.Dudok de Wit - 2016)/ **Le mécano de la Générale** (Buster Keaton, Clyde Bruckman - 1927)/ **Le Sommet des dieux** (Patrick Imbert - 2021).

## LA DÉMARCHE

* **Inscription obligatoire sur ADAGE et eCollege31** (formulaire technique – https://forms.office.com/e/bZr0pgaU8z) ;
* **Pré - visionnage des 3 films programmés** : vendredi 4 juillet 2025 (8h45 - 16h30), cinéma VEO Muret/ **Formation des enseignants** : mercredi 17 septembre (13h30 - 17h)/ mercredi 28 janvier (13h30 - 17h00) : cinéma le Cratère, Toulouse ;
* 3 projections dans l'année (à raison d'1 projection par trimestre) ;
* 1 atelier de pratique/an (2h) autour d'un des films programmés, animé en classe par un professionnel du cinéma, dans la limite des places disponibles ;
* Temps d'échange (facultatif) consacré à la construction de la programmation du dispositif de l'édition suivante.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres cinématographiques.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève est impliqué dans une pratique de création dans le cadre d'un atelier de fabrique des images mené en classe avec un intervenant partenaire. Il emploie différentes techniques cinématographiques et réalise des choix en fonction de son projet de création.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique pour comprendre les enjeux des œuvres projetées. Il acquiert un vocabulaire approprié et des repères culturels propres au domaine du cinéma.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

À déterminer en fonction des spécificités du projet. Possibilité de valorisation des travaux des élèves lors des échanges de la deuxième journée de formation et participation au Prix Académique de l'EAC.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le transport des élèves (le cas échéant) : 3 déplacements A/R vers la salle de cinéma.

⇒ 300€ par classe pour l'atelier (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

# COLLÈGE AU CINÉMA 4e/3e

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 4ème, 3ème

Proposé à au moins 1 classe entière
Possibilité d'inscrire 1 et/ou 2 niveaux

## PÉRIODE

Juillet 2025 à juin 2026

## CONTACTS

**Christophe Pham-Ba (DAAC)**
Conseiller littérature et cinéma, audiovisuel
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

**Mélusine Chauvet (Cinéfol 31)**
Coordination
scolaires@cinefol31.org

**Aurélie-Lou Chidlovsky (CD31)**
Cheffe de projet
aurelie.chidlovsky@cd31.fr

**Mathias Baucher (CD31)**
Chargé de mission
mathias.baucher@cd31.fr

## PARTENAIRES

Service coopération et innovation culturelle - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Cinéfol 31 - coordination cinéma départementale
Association La Trame
La Cinémathèque de Toulouse
Les salles de cinéma partenaires

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.ecollege.haute-garonne.fr/college-au-cinema-2025-2026/

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/index.php/node/759

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/index.php/college-au-cinema-mode-demploi-et-ressources

https://www.youtube.com/watch?v=Ujpg6aTq7k0

## LE PROJET

Le dispositif **Collège au cinéma** participe à la construction du regard de l'élève et à l'évolution de ses représentations sur le monde, dans et par l'image. L'élève interroge l'expérience cinématographique, par des micro-pratiques, par des ateliers de fabrique de l'image menés avec un professionnel du cinéma, afin de développer sa sensibilité, sa créativité et se construire en interagissant avec les effets produits par l'image animée. Il découvre les trois films du parcours programmés en salle de cinéma. Ces séances sont préparées en amont et travaillées en aval, afin de développer une réelle éducation à l'image. de classe. Une journée de pré-visionnage des trois films programmés le 3 juillet 2025 et deux 1/2 journées de formations aux enseignants permettant la transmission d'outils pédagogiques pour la mise en œuvre de micro-pratiques de classe.

Programmation 2025 - 2026 : **Persepolis** (Mariane Satrapi, Vincent Paronnaud - 2007)/ **Les Rêves dansants, sur les pas de Pina Baush** (Anne Linsel, Rainer Hoffmann - 2010)/ **L'Aventure de madame Muir** (Joseph L. Mankiewicz - 1948).

## LA DÉMARCHE

* **Inscription obligatoire sur ADAGE et eCollege31** (formulaire technique (https://forms.office.com/e/qT8k9vcHgm) ;
* **Pré - visionnage des 3 films programmés** : jeudi 3 juillet 2025 (8h45 - 16h30), cinéma le Cratère, Toulouse/ **Formation des enseignants** : mercredi 24 septembre (13h30 - 17h)/ mercredi 4 février (13h30 - 17h00) : cinéma le Cratère, Toulouse ;
* 3 projections dans l'année (à raison d'1 projection par trimestre) ;
* 1 atelier de pratique/an de 2 heures autour d'un des films programmés, animé en classe par un professionnel du cinéma, dans la limite des places disponibles ;
* Temps d'échange (facultatif) consacré à la construction de la programmation du dispositif de l'édition suivante.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres cinématographiques.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève est impliqué dans une pratique de création dans le cadre d'un atelier de fabrique des images mené en classe avec un intervenant partenaire. Il emploie différentes techniques cinématographiques et réalise des choix en fonction de son projet de création.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique pour comprendre les enjeux des œuvres projetées. Il acquiert un vocabulaire approprié et des repères culturels propres au domaine du cinéma.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

À déterminer en fonction des spécificités du projet. Possibilité de valorisation des travaux des élèves lors des échanges de la deuxième journée de formation et participation au Prix Académique de l'EAC.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le transport des élèves (le cas échéant) : 3 déplacements A/R vers la salle de cinéma.

⇒ 300€ par classe pour l'atelier (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

Cinéma Audiovisuel
Univers du livre, lecture, écritures

# CinéRadio : le cinéma s'écoute aussi

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé aux collèges équipés en webradio
1 ou plusieurs groupes d'élèves par établissement

## PÉRIODE

Octobre 2025 à juin 2026

## CONTACTS

**Christophe Pham -Ba (DAAC)**
Conseiller littérature et cinéma, audiovisuel
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

**Aurélie-Lou Chidlovsky (CD31)**
Cheffe de projet
aurelie.chidlovsky@cd31.fr

## PARTENAIRES

Service coopération et innovation culturelle - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Média commun
DRANE
CLEMI

## EN SAVOIR PLUS...

Digipad du projet : Lien vers Digipad

Donner le goût du livre et de la lecture : Ressources pédagogiques

Tutoriel : créer un habillage sonore avec Canva

Guide technique WAT/eMedia31 : https://drane.region-academique-occitanie.fr/webradio/wat

Ressources films Collège au cinéma 31 : https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/node/759

## LE PROJET

Le dispositif **CinéRadio : le cinéma s'écoute aussi** vise à faire produire par les élèves une émission ou une chronique cinéma pour la webradio. Il s'agit de combiner critique cinématographique et création radiophonique. Le projet permet aux élèves de développer des compétences transversales en expression orale, critique médiatique et création sonore. En intégrant la production radiophonique aux enseignements, les collégiens deviennent acteurs de leur apprentissage. Travaillant l'artifice de la spontanéité en radio, ils acquièrent des compétences sur la mise en voix, sur la lecture à voix haute, l'élocution et la structuration de leur pensée.

**Ce projet s'inscrit, en priorité, dans le cadre de la programmation Collège au Cinéma 31, offrant aux élèves une nouvelle manière de découvrir et analyser les œuvres cinématographiques.**
**Les collèges non équipés peuvent formuler une demande de prêt de matériel permettant l'enregistrement de podcasts.**

## LA DÉMARCHE

Le projet se déroule en plusieurs étapes possibles sur un temps qui peut être court :

* Présentation des outils : découverte de la sélection Collège au Cinéma 31 et des outils de la webradio (s'emparer d'un des films de la sélection/ mise en place d'un mur collaboratif sur Digipad) ;
* Ateliers lecture et cinéma (variété des formats) : travail sur la voix avec un intervenant professionnel (lecture à voix haute, diction, posture)/ création d'une identité sonore / retour d'expérience sur un des films du programme Collège au Cinéma 31 ;
* Laboratoire sonore : enregistrement des podcasts dans les collèges équipés en webradio/ montage sonore pour intégrer les extraits lus, les critiques filmiques et habillage sonore.

## LE CONTENU DU PROJET

**CINEMA** : analyse filmique, critique cinématographique, lecture des plans, mise en contexte historique et artistique des films.

**EXPRESSION ORALE ET ARGUMENTATION** : construction d'un discours critique, adaptation à un format radiophonique, débat en webradio.

**WEBRADIO, CULTURE NUMERIQUE ET MEDIATIQUE** : gestion des outils techniques, publication en ligne et diffusion des productions. Format standardisé d'une émission, ses passages obligés, la distribution des rôles.

**TRAVAILLER LE SON** : techniques de mise en voix, écriture de chroniques, captation et montage audio, structuration d'une émission radio.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Les productions peuvent être mises en valeur à plusieurs occasions : diffusion publique lors d'un évènement culturel au sein de l'établissement (choisir une chronique réussie) / mise en ligne de podcasts sur une plateforme collaborative/ promotion des podcasts via les bibliothèques et médiathèques partenaires/ intégration des travaux dans le cadre du Plan Lecture et Collège au Cinéma 31.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ 90€/heure : coût intervention du partenaire (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif). Le nombre d'heures est adaptable au projet (voir avec le partenaire).

# La fabrique à BD de cases en planches

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux : 6ème/5ème et 4ème/3ème

Proposé à 25 classes

## PÉRIODE

Octobre 2025 à mai 2026

## CONTACTS

**Christophe Pham-Ba (DAAC)**
Conseiller littérature et cinéma, audiovisuel
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

**Christine Sibille (MD31)**
Chargée de mission
christine.sibille@cd31.fr

## PARTENAIRES

Médiathèque départementale -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Librairie Terre de légendes

## EN SAVOIR PLUS...

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/system/files/2025-05/Slam%20Colomiers%20Prix%20BD%202024%20DIFF.mp3

## LE PROJET

Le dispositif **La fabrique à BD de cases en planches : bandes de lecteurs 31** propose aux collégiens de découvrir l'univers de la bande dessinée contemporaine, à travers une sélection d'albums récents constituée par un comité de sélection incluant des bibliothécaires du réseau de la Médiathèque départementale, des enseignants et la librairie Terre de Légendes. Les élèves rencontrent un ou plusieurs des auteurs programmés et découvrent leurs métiers. Ils développent leur créativité, à travers des pratiques opérées en classe autour de la BD en lien avec les pratiques des artistes rencontrés. Ayant pour objectif d'attribuer un Prix du jeune lecteur à l'une des œuvres, les élèves témoignent de leurs préférences à travers un argumentaire personnel pour confronter leurs points de vue.

## LA DÉMARCHE

* À la Médiathèque départementale 31 : temps de présentation, aux enseignants, des objectifs pédagogiques du dispositif ;
* En bibliothèque ou en classe, au choix (1/2 journée), atelier 1 : rencontre d'auteurs de bande dessinée pour une présentation du métier d'auteurs aux élèves ;
* En classe (1/2 journée), atelier 2 : intervention de l'auteur autour de la pratique artistique des élèves.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre l'univers de la bande dessinée contemporaine, rencontre des auteurs et des professionnels du métier du livre.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève développe le goût autour de la lecture plaisir. Il exerce un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet. Il s'intègre dans un processus collectif de création.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève appréhende les « codes » de lecture et les techniques narratives de la bande dessinée. Il découvre l'univers et la diversité de la production de la bande dessinée.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

En classe ou dans un lieu culturel de proximité : restitution du travail des élèves.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le transport des élèves (le cas échéant) pour les manifestations hors les murs (médiathèque par exemple).

⇒ 301€ pour 1/2 journée, hors TVA pour l'atelier de pratique 2 (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

Univers du livre, lecture, écritures

# Éloquence : parler de soi et du monde

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveau 3ème

Proposé à 15 classes

## PÉRIODE

Octobre 2025 à mai 2026

## CONTACTS

**Christophe Pham-Ba (DAAC)**
Conseiller littérature et cinéma, audiovisuel
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

**Audrey Poujade (MD31)**
Cheffe de service
audrey.poujade@cd31.fr

## PARTENAIRES

Médiathèque départementale -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Comédiens, metteurs en scène, bibliothécaires

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.ecollege.haute-garonne.fr/culture-et-loisirs/la-mediatheque-departementale/des-collegiens-s-initient-a-l-art-de-l-eloquence-9228.htm

## LE PROJET

Ce dispositif vise à développer les arts de la parole en plaçant l'élève au cœur d'un engagement personnel et maîtrisé dans l'expression orale. Le projet prend pour point de départ une interrogation : comment dire et mettre en voix **Ma vision du monde de demain ?** À travers cette réflexion, l'élève est amené à formuler une parole singulière tout en s'inscrivant dans une dynamique collective d'énonciation. Accompagné par des intervenants et nourri par un corpus de textes explorant la relation entre soi et le monde, il conçoit et réalise une production orale qui aboutit à un temps de restitution partagée avec les autres classes participantes, le temps d'une journée.

## LA DÉMARCHE

* Présentation du projet aux équipes pédagogiques participantes en lien avec les partenaires associés ;
* En classe : lecture et étude des textes afin de s'assurer de leur compréhension par les élèves. Ce temps obligatoire permet de préparer l'intervention de l'artiste ;
* En classe : 4 interventions d'artistes à raison de 2 heures/séance. À partir des textes sélectionnés, l'intervenant travaille aves les élèves sur différentes modalités des arts de la parole (le discours, l'échange, le débat, la controverse, le jeu théâtral, l'expression personnelle, la lecture à voix haute...).

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre des artistes (metteurs en scène, comédiens) et des professionnels des métiers du livre.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève pratique différentes modalités des arts de la parole, s'interroge sur les modalités d'une argumentation.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève se constitue une culture littéraire et développe un esprit critique par la fréquentation des textes.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Restitution filmée dans un lieu culturel à définir.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Repas des intervenants lors des rencontres au sein de l'établissement.
⇒ Transport des élèves pour les manifestations hors les murs vers les médiathèques ou lieux de valorisation (le cas échéant).

# Paroles en je(u)

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 4ème, 3ème

Proposé à 4 classes
1 classe retenue par établissement scolaire

## PÉRIODE

Octobre 2025 à mai 2026

## CONTACTS

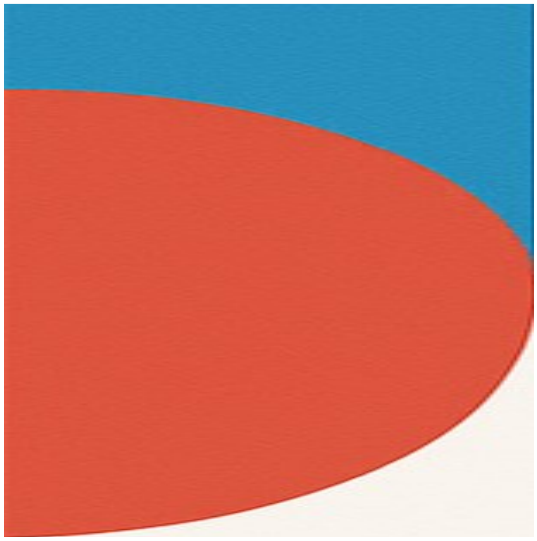
**Christophe Pham - Ba (DAAC)**
Conseiller littérature et cinéma, audiovisuel
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

**Audrey Poujade (MD31)**
Cheffe de service
audrey.poujade@cd31.fr

## PARTENAIRES

Médiathèque départementale -
Conseil départemental de la Haute-Garonne

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Paroles en je(u)** vise à faire découvrir aux élèves, à travers plusieurs rendez-vous, l'écriture théâtrale contemporaine et sa mise en scène autour de la thématique « Une parole au féminin ».

## LA DÉMARCHE

* Temps de présentation du projet aux équipes éducatives avec le partenaire Médiathèque départementale ;
* En classe : l'élève rencontre un auteur de théâtre, Henri Bornstein, pour le lancement du travail d'écriture ;
* En classe : accompagné par les enseignants, l'élève produit des textes en lien avec la thématique de l'année. Ces productions sont envoyées à la compagnie en décembre-janvier ;
* Au sein de l'établissement : l'élève assiste à une lecture musicale ;
* Au ThéâtredelaCité : l'élève assiste à une représentation théâtrale ;
* Mise en voix des textes sous forme d'ateliers avec les comédiens de la compagnie Nelson Dumont en vue d'une restitution.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève échange avec artiste, et appréhende des œuvres et des productions artistiques.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève emploie différentes techniques pour la réalisation du projet de création : lecture, écriture, lecture publique.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève est sensibilisé au langage théâtral. Il mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Restitution en journée, pour l'ensemble des classes, à l'espace Roguet à Toulouse.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Déplacement(s) des élèves pour les manifestations hors les murs .

Patrimoine

# Sur les traces des archéologues commingeois

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveau 6ème

Proposé à 4 classes

## PÉRIODE

Possibilité d'inscrire le dispositif sur toute l'année scolaire

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Isabelle Sourroubille (Antenne des AD31)**
Médiatrice culturelle
isabelle.sourroubille@cd31.fr

**Manon Miossec (Musée archéologique)**
Médiatrice culturelle
musee-archeologique@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Musée archéologique départemental, Saint-Bertrand-de-Comminges – Conseil départemental de la Haute-Garonne

## EN SAVOIR PLUS...

https://archives.haute-garonne.fr/data/fiche_peac_archeologues_commingeois_ad_31.pdf

## LE PROJET

Ce dispositif vise la découverte, par l'élève, du travail des archéologues à travers l'étude des fonds d'archives d'archéologues commingeois conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne. L'exemple de Bertrand Sapène, instituteur-archéologue, fondateur du musée du site de Saint-Bertrand-de-Comminges, apparaît comme le fil conducteur de ce dispositif pour donner à voir un exemple inspirant. Il s'agit de rendre concrète l'expérience à travers la découverte de documents et de collections archéologiques conservées au sein du musée. Ainsi, les élèves sont amenés à questionner leurs représentations, autant sur un métier et ses techniques que son impact sur les paysages passés et actuels.

**En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier avec le chef d'établissement l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.**

## LA DÉMARCHE

* 1 heure, en visioconférence : réunion de présentation du dispositif aux enseignants (attendus, organisation..) ;
* Une demi-journée, antenne des AD31, Saint-Gaudens : présentation du projet, découverte des archives des archéologues commingeois, atelier « détectives d'images » dans lequel les élèves sont initiés à la lecture de cartes postales anciennes ;
* Une demi-journée, musée archéologique départemental de Saint-Bertrand -de-Comminges : visite du musée, atelier découverte des collections du musée ;

ATTENTION : les étapes 2 et 3 doivent être regroupées sur une même journée

* En classe : préparation de la restitution du projet.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre des médiateurs, professionnels des musées et des archives, un archéologue. Il découvre la collection du Musée archéologique départemental et les fonds conservés par les AD31.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève expérimente la méthode d'écriture de l'histoire, par l'analyse et le croisement de sources sur un même sujet.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances sur un métier et une pratique scientifique. Il est sensibilisé aux enjeux de conservation et de transmission du patrimoine.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

La restitution peut prendre différentes formes (exposition, publication papier...). Elle peut être présentée au sein de l'établissement avec invitation des médiateurs. La technique de représentation et le support sont laissés au libre choix de l'équipe pédagogique qui peut solliciter un artiste pour accompagner les élèves dans la préparation de cette restitution.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves vers les différents sites.
⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).
⇒ L'intervention d'un artiste (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

Patrimoine

# Toulouse et ses monuments : représenter sa ville

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 6ème, 5ème

Proposé à 4 classes
1 classe par établissement

## PÉRIODE

Janvier à mai 2026

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sophie Barthès-Marcilly (AD31)**
Responsable action culturelle et éducative
sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Musée du Vieux-Toulouse
Association « Un Œil sur Ma Ville »

## EN SAVOIR PLUS...

https://archives.haute-garonne.fr/data/fiche_peac_toulouse_et_ses_monuments_ad_31.pdf

## LE PROJET

Le dispositif **Toulouse et ses monuments : représenter sa ville** propose aux élèves de découvrir et s'approprier des œuvres muséales et des documents d'archives en lien avec les monuments de Toulouse. Les élèves deviennent des passeurs de culture en préparant une restitution qui est présentée au Musée du Vieux Toulouse. Pour cette restitution, l'établissement prend en charge les moyens et matériels nécessaires (fournitures).

Compte-tenu des caractéristiques du projet, l'engagement du professeur d'arts plastiques est conseillé ainsi que la présence d'au moins 1 autre professeur pour porter le projet.

En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier, avec le chef d'établissement, l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.

## LA DÉMARCHE

* Octobre, visioconférence (1h) : réunion de présentation du dispositif à destination des enseignants (attendus, organisation du projet…) ;
* Au Musée du Vieux-Toulouse (1h) : visite thématique « Les monuments de Toulouse » ;
* Jeu de piste dans Toulouse organisé par l'association « Un Œil sur Ma Ville » (1h30 à 2h) ;
* En classe (2h) : atelier « Deviens un détective d'images ! » en présence d'un médiateur des AD31 ;
* En classe, production des élèves : la restitution des élèves doit mettre en lumière l'histoire et les caractéristiques d'un monument découvert lors des étapes précédentes ou appartenant à leur environnement proche ;
* Restitution au musée du Vieux-Toulouse.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre des œuvres et rencontre des médiateurs, professionnels des musées, des archives et de la valorisation du patrimoine.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève mène une réflexion, lors des différentes étapes du projet, qu'il réinvestit dans un processus de création.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances historiques et patrimoniales.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

La restitution peut prendre différentes formes (plans, maquette, exposition photographique…). Elle est présentée dans la salle d'exposition temporaire du Musée du Vieux-Toulouse pendant trois jours. Ainsi, les élèves se font passeurs d'histoire et de culture auprès du public du musée.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ 2 Déplacements des élèves à Toulouse (visite du Musée et jeu de piste à programmer le même jour)
⇒ 25€ par classe pour l'entrée et la visite commentée du Musée (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).
⇒ 500 € à destination de l'association qui accompagne les élèves tout au long du parcours.

# Rephotographions la Haute-Garonne

## PUBLIC CIBLE

Collège
Cycle 4

Proposé à 2 classes
1 classe par établissement

## PÉRIODE

Année scolaire

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sophie Barthès-Marcilly (AD31)**
Responsable action culturelle et éducative
sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Conseil de l'Architecture et de l'Urbanisme de la Haute-Garonne (CAUE31)
Hélène Ressayre, artiste photographe

## EN SAVOIR PLUS...

https://archives.haute-garonne.fr/data/fiche_peac_rephotographions_la_hg_ad_31.pdf

## LE PROJET

À partir d'une sélection de cartes postales anciennes du fonds des éditeurs Labouche, les élèves sont invités à reproduire sur le même lieu, la même image avec cent ans d'écart. Ils sont sensibilisés aux rôles et fonctions de la photographie. Les élèves découvrent le patrimoine de leur environnement proche, s'en emparent, se l'approprient dans une démarche de responsabilisation face à la préservation de notre richesse commune. Le principe de rephotographier, de l'avant/après, permet cette prise de conscience. Par la photographie, les élèves s'engagent dans une démarche d'enrichissement des sources documentaires de leur commune en produisant leur propre corpus d'images.

**Compte-tenu des caractéristiques du projet, l'engagement du professeur d'arts plastiques est conseillé ainsi que la présence d'au moins 2 autres professeurs pour porter le projet. En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier avec le chef d'établissement l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.**

## LA DÉMARCHE

* En classe (1h) : intervention des Archives Départementales pour une présentation du projet et du fonds de cartes postales Labouche ;
* Demi-journée aux AD31 (2h30) : visite des magasins de conservation, approche des documents originaux conservés puis atelier d'initiation aux notions de paysages et d'environnement avec le CAUE31 ;
* Demi-journée « hors les murs » avec le CAUE31 (2h) : parcours en extérieur pour explorer l'environnement des élèves, interroger leur cadre de vie à partir des cartes postales qu'ils ont choisies de rephotographier ;
* En classe (2h) : rencontre avec l'artiste photographe, découverte des pratiques et langages photographiques, atelier de pratique ;
* Prises de vue en extérieur des lieux à rephotographier (2h) avec l'artiste photographe et par groupe de 8 élèves.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre un photographe professionnel ainsi que le patrimoine de son environnement proche.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève s'initie à la pratique photographique en portant son regard sur son cadre de vie qu'il rephotographie.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève découvre les bases de la pratique et langage photographiques et acquiert des connaissances sur les notions d'archives, de paysages et d'environnement.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Différentes formes de restitution peuvent être envisagées : exposition, publication, œuvre artistique, numérique... Restitution possible au sein de l'établissement et/ou sur le site des Archives Départementales 31.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves aux Archives Départementales 31 ainsi que les déplacements sur les lieux à rephotographier.

⇒ 400 € par classe pour la prise en charge d'une partie des interventions du photographe (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).

# Paysages et représentations

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 6ème, 5ème

Proposé à 2 classes
1 classe par établissement

## PÉRIODE

Janvier à mai 2026

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sophie Barthès-Marcilly (AD31)**
Responsable action culturelle et éducative
sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Conseil de l'Architecture et de l'Urbanisme de la Haute-Garonne (CAUE31)
Anne Desrivières, artiste

## EN SAVOIR PLUS...

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/archives-departementales-de-la-haute-garonne-caue-31-paysages-et-representations

https://archives.haute-garonne.fr/data/fiche_peac_paysages_et_representations_ad_31.pdf

## LE PROJET

Plus ou moins sensibles, expressifs ou objectifs, les modes de représentation des paysages peuvent s'inspirer de domaines artistiques (peinture, sculpture, gravure…) et solliciter des domaines plus techniques et scientifiques. Ce dispositif invite les élèves à représenter les paysages à partir d'exemples inspirants. Des exemples d'expressions misant sur le sensible et l'artistique, autant que des modes d'expression plus analytiques, du domaine de l'expertise, sont abordés.

**Compte-tenu des caractéristiques du projet, l'engagement du professeur d'arts plastiques est indispensable.**

**En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier avec le chef d'établissement l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.**

## LA DÉMARCHE

⇒ En visioconférence (1 h) : lancement du projet avec les enseignants ;

⇒ En classe (2h), AD31 et CAUE31 : qu'est-ce qu'un paysage ? Pour quelles raisons représente-t-on ? Quelles formes de représentation ?

⇒ En classe (2h), atelier CAUE31 : Quelle relation entre paysage et art ?

⇒ Aux AD31 (3h) : visite et atelier animés par les AD31 ;

⇒ En classe, avec l'artiste (2h) : atelier dessin animé ;

⇒ En classe, avec les enseignants : les élèves dessinent un paysage de leur choix en s'appropriant les notions découvertes lors de l'atelier avec l'artiste et en intégrant des consignes spécifiques. Les productions sont transmises à l'artiste ;

⇒ En classe (2h), avec l'artiste : atelier dessin et écriture. Appréhension du rapport image/texte illustratif avec textes créés par les élèves.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre des documents d'archives, une artiste et son œuvre.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève participe à la création d'une représentation d'un paysage en réfléchissant à une intention dans son travail de dessin. Il appréhende et comprend le rapport image/texte non illustratif. L'élève met une intention dans son travail de représentation et revisite la notion de paysage.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève questionne ses modes de représentation, acquiert des connaissances sur les paysages et leurs représentations formelles et artistiques.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

La forme de la restitution est laissée au livre choix de l'équipe engagée dans le projet.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves aux Archives Départementales 31.

⇒ 425 € par classe pour la prise en charge d'une partie des interventions de l'artiste (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).

# (Re)penser l'architecture

## PUBLIC CIBLE

Collège
Cycle 4

Proposé à 1 établissement
1 classe

## PÉRIODE

Septembre 2025 à mai 2026

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Isabelle Sourroubille (AD31 Saint-Gaudens)**
Médiatrice culturelle
isabelle.sourroubille@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Musée Arts & Figures des Pyrénées Centrales
Chapelle St-Jacques, Centre d'Art contemporain
J. Fauvet (plasticien), C. Lefebvre (architecte)

## EN SAVOIR PLUS...

https://musees-occitanie.fr/musee/le-musee-arts-figures-des-pyrenees-centrales/

https://lachapelle-saint-jacques.com/

## LE PROJET

A travers la découverte de trois lieux emblématiques de la ville de Saint Gaudens, les élèves questionnent le patrimoine local, à travers l'évolution architecturale de ces bâtiments singuliers. Les notions de rénovation, résilience, réemploi, recyclage et reconversion sont abordées dans le projet **(Re)penser l'architecture : s'approprier le patrimoine local par la création** et une réflexion sur la fonction de ces édifices au cours du temps est engagée afin que les élèves interrogent leurs modes de représentation. Enfin, des ateliers de création avec un artiste et un architecte permettent aux élèves de s'approprier le patrimoine local par le biais de multiples techniques et modes d'expression plastique.

**Compte-tenu des caractéristiques du projet, l'engagement du professeur d'arts plastiques est indispensable. En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier avec le chef d'établissement l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.**

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1 h) : lancement du projet avec les enseignants ;
* Une journée, à Saint-Gaudens : introduction au dispositif pour les élèves par les partenaires, visite des 3 sites, temps de restitution. L'artiste et l'architecte présentent leurs ateliers afin que chaque élève se positionne en vue du travail de création ;
* En classe, ateliers (5 séances de 2h), 1 groupe d'élèves/site donc 3 groupes : travail de création défini en commun avec les élèves et l'enseignant et accompagné par l'artiste plasticien et l'architecte. Entre les séances, les élèves poursuivent le travail de création avec les enseignants ;
* En classe et/ou sur les sites étudiés, 1 séance (2h) : préparation de la restitution, aide à la mise en place et montage.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre des lieux patrimoniaux, un artiste et un architecte.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève réactive la mémoire des lieux en participant à un processus de création.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances et un vocabulaire spécifique dans les différents domaines du projet.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Restitution du projet dans l'établissement et/ou sur les sites étudiés. Le travail de restitution au sein de l'établissement est défini en concertation avec les partenaires.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves sur les différents sites.

⇒ 350 € pour la prise en charge d'une partie des interventions de l'artiste (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif). Pour les établissements hors Saint-Gaudens, les frais de déplacements des intervenants sont à ajouter.

⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).

# Histoire(s) de femmes en mouvement

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 4ème, 3ème

Proposé à 2 classes
1 classe par établissement

## PÉRIODE

Année scolaire

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sophie Barthès-Marcilly (AD31)**
Responsable action culturelle et éducative
sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Marilina Prigent, artiste

## EN SAVOIR PLUS...

https://archives.haute-garonne.fr/data/fiche_peac_histoires_de_femmes_en_mouvement_ad_31_1.pdf

## LE PROJET

En 2023, les Archives de la Haute-Garonne ont accueilli Marilina Prigent en résidence artistique. De son exploration des archives, l'artiste a créé une œuvre désormais apposée sur l'une des façades des Archives départementales, un portrait photo d'une ouvrière à Villemur-sur-Tarn dans l'entreprise Brusson Jeune, à la fin du 19ème siècle. Le dispositif « Histoire(s) de femmes en mouvement » amène les élèves à rencontrer l'artiste et à s'intéresser à sa démarche valorisant un document d'archives par une création artistique. Accompagnés de Marilina Prigent, les élèves imaginent l'histoire de Jeanne Marie Durand (ou d'une autre ouvrière de l'entreprise), à partir de son portrait photo. L'objectif, pour les élèves, est une appropriation de l'œuvre de l'artiste en développant leur propre récit et en travaillant les techniques de narration et une technique d'animation vidéo : le Stop Motion, accompagnés par Marilina Prigent. **Compte – tenu des caractéristiques du projet, l'engagement du professeur d'arts plastiques aux côtés d'un autre enseignant est fortement conseillé.**

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1 h) : lancement du projet avec les enseignants ;
* En classe (2h) : intervention de l'artiste (rencontre avec les élèves et présentation de sa démarche autour de l'œuvre des AD31) ;
* Demi-journée (2h) aux AD31, en alternance et par demi-groupe : visite des magasins de conservation, approche des documents originaux conservés, atelier pédagogique ;
* En classe, avec les enseignants : les élèves sélectionnent un portrait photo pour leur personnage principal puis imaginent son histoire en définissant les grandes lignes du scénario pour le stop-motion ;
* En classe, avec l'artiste (2h) : chaque groupe réfléchit à un décor pour son histoire et à la création d'un story-board ;
* En classe, avec l'artiste (2h) : réalisation de la vidéo.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre une artiste et son œuvre.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève participe à la création d'un scénario, de décors et à la réalisation d'une vidéo.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances sur l'histoire des femmes ouvrières ainsi que les bases des techniques audiovisuelles.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Création d'une courte histoire en utilisant la technique du Stop Motion. Les vidéos réalisées par les élèves peuvent être présentées au sein de l'établissement et/ou valorisées sur le site des Archives Départementales 31.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves aux Archives Départementales 31.
⇒ 250 € par établissement pour la prise en charge d'une partie des interventions de l'artiste (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).
⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).

# Révolutions !

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveau 4ème

Proposé à 2 classes
1 classe par établissement

## PÉRIODE

À partir de janvier 2026

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sophie Barthès-Marcilly (AD31)**
Responsable action culturelle et éducative
sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Musée des Augustins, Toulouse
Elise Vandel, artiste

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.augustins.org/fr/

## LE PROJET

Le dispositif **Révolutions ! Vivre en Haute-Garonne pendant la Révolution Française** propose aux élèves de découvrir, à partir de documents d'archives et d'œuvres muséales, comment la Révolution Française a bouleversé la vie quotidienne des Hauts-Garonnais. L'élève est amené à réaliser un jeu de rôle.

**Compte-tenu des caractéristiques du projet, l'engagement des professeurs d'arts plastiques, histoire-géographie et lettres est indispensable. En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier avec le chef d'établissement l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.**

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1 h) : lancement du projet avec les enseignants ;
* En classe (2h) : atelier d'analyse de documents « La révolution au quotidien en Haute-Garonne » avec les AD31. Lors de cet atelier, les élèves se questionnent et s'engagent dans l'élaboration d'un jeu de rôles, qui amorcera le travail d'écriture qu'ils réalisent en étape 4 du dispositif ;
* Au musée des Augustins, (2h) : recherche et analyse des premiers tableaux ayant constitué la collection du musée à sa création. Découverte du musée en tant que monument historique, sensibilisation à l'histoire des arts et à la muséographie ;
* En classe (2 séances de 2h), avec l'artiste Elise Vandel : Jeu de rôle « Vous êtes un noble, un religieux, le fondateur d'un musée...qu''est ce que la Révolution a changé pour vous ? », rédaction de portraits fictifs.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre des documents d'archives et des œuvres muséales, des médiateurs, professionnels des musées, des Archives et une artiste accompagnatrice en écriture.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève apprend la méthode d'écriture de l'histoire, par l'analyse et le croisement des sources sur un même sujet. Il se confronte également à la pratique d'écriture.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances historiques et patrimoniales locales sur la Révolution Française. Il est sensibilisé aux enjeux de conservation et de transmission du patrimoine.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Création de portraits fictifs qui peuvent être ensuite illustrés, selon le projet des enseignants. Les productions des élèves peuvent être présentées au sein de l'établissement et/ou valorisées sur le site des Archives départementales.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves (aux Archives Départementales 31 et au musée des Augustins à Toulouse) ainsi que les droits d'entrée au Musée.

⇒ 280€ par établissement pour la prise en charge de la prestation de l'artiste dans le cadre des ateliers d'écriture (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).

# Traces de la Seconde Guerre mondiale

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveau 3ème

Proposé à 2 classes
1 classe par établissement

## PÉRIODE

Année scolaire

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sophie Barthès-Marcilly (AD31)**
Responsable action culturelle et éducative
sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

**Clémentine Busser (MDR&D)**
Responsable du pôle « Publics et expositions »
clementine.busser@cd31.fr

## PARTENAIRES

Archives départementales 31 -
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Musée départemental de la Résistance et de la Déportation
Association « Grottes et Archéologie »

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.haute-garonne.fr/service/le-musee-departemental-de-la-resistance-et-de-la-deportation

## LE PROJET

Le dispositif amène les élèves à s'interroger sur les sources restantes, au sens large, sur la 2nd Guerre mondiale. Comment écrire aujourd'hui l'histoire de cette période ? Quels documents, archives, objets ou traces analyser ? Qui sont les acteurs de cette enquête historique et scientifique ? À travers l'intervention de médiateurs des archives et du musée de la Résistance et de la Déportation ainsi que d'archéologues, et la visite du musée de la Résistance et de la prison Saint-Michel à Toulouse, les élèves sont immergés au cœur des méthodes d'enquête et d'établissement de la vérité historique, où le devoir d'histoire permet le travail de mémoire.

**Compte-tenu des caractéristiques du projet, l'engagement d'au moins deux professeurs est indispensable. En amont du parcours, dès validation de la candidature par la commission, il appartient à l'enseignant référent du projet de planifier avec le chef d'établissement l'ensemble des séances nécessaires à la réalisation du projet.**

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1 h) : lancement du projet avec les enseignants ;
* En classe (2h) : atelier participatif « Parcours d'un résistant : Marcel Langer » animé par les AD31 ;
* Au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, (2h) : deux activités de 30 minutes chacune animées par l'équipe du MDRD et 1 atelier d'1 heure animé par l'association « Grottes et Archéologie » ;
* Au Castelet - Prison Saint-Michel (2h) : les élèves rencontrent Patrice George, anthropologue INRAP qui a fouillé les lieux. Atelier - enquête autour d'un portrait de résistant de la prison animé par l'association ;
* Tout au long du dispositif, les élèves, accompagnés par les enseignants, enquêtent dans leur entourage et recueillent des documents concernant un thème, une personne ou un évènement en lien avec la 2nd GM.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève rencontre des lieux patrimoniaux, des œuvres et des documents d'archives et échange avec des professionnels d'un musée, des archives, des archéologues.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève expérimente la méthode d'écriture de l'histoire, par l'analyse et le croisement de sources : archives, objets issus de collections d'un musée, fouilles archéologiques.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances historiques, sur le travail de l'historien, de l'archéologue, de l'archiviste mais aussi des professionnels de musées en charge de la conservation des collections. Il est sensibilisé aux enjeux de conservation et préservation du patrimoine, mais aussi de transmission de la mémoire.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

À partir de la collecte effectuée, les élèves imaginent une valorisation des différents documents, témoignages de la 2nd Guerre Mondiale. Cette valorisation prend la forme qui sera décidée avec les enseignants : journal, exposition, maquette, jeu, film, podcast…Une remise du travail des élèves au Archives départementales pour conservation et valorisation est envisageable.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves au Musée de la Résistance et de la Déportation et à la Prison Saint-Michel à Toulouse.

⇒ Moyens et matériels nécessaires à la restitution (fournitures).

# Créer, c'est résister ; Résister, c'est créer

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveau 3ème

Proposé à 8 classes
Impérativement, 2 classes par établissement

## PÉRIODE

Octobre 2025 à décembre 2025

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Clémentine Busser (MDR&D)**
Responsable du pôle « Publics et expositions »
clementine.busser@cd31.fr

**Marie Vassort (CD31)**
Cheffe de projet
marie.vassort@cd31.fr

## PARTENAIRES

Musée Départemental de la Résistance & de la Déportation
Service coopération et innovation culturelle - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Sébastien Aragones, association Alpha'B, artiste

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.haute-garonne.fr/service/le-musee-departemental-de-la-resistance-et-de-la-deportation

## LE PROJET

Le dispositif met en lien résistance et création, invitant l'élève à s'immerger dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale par le prisme de la création artistique. L'élève rencontre les collections du musée, s'interroge sur les raisons qui poussent à résister en temps de guerre et découvre l'importance de la création face à l'absence de liberté, à la clandestinité, à l'enfermement, à la mort. Il rencontre, également, un artiste de la culture Hip Hop afin de mettre en regard les formes de créations passées et présentes. L'élève en devenant acteur d'un processus de création basé sur l'écriture et la mise en voix d'un texte (Rap), s'approprie tous les acquis du projet.

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1h) : lancement du projet avec les enseignants ;
* En octobre, au Musée (journée) : visite guidée de l'exposition permanente La Haute-Garonne dans la guerre : parcours et engagement suivie d'un atelier animé par un médiateur du musée. Les élèves découvrent différentes formes de création utilisées contre l'occupant et le Régime de Vichy (2h)/ atelier découverte accompagné par l'artiste (découverte de la culture Hip Hop et des disciplines qui la composent) (2h) ;
* En classe, avec les enseignants : poursuite du travail de création par les élèves (écriture d'un texte en lien avec la Seconde Guerre mondiale) ;
* En novembre, en classe, avec l'artiste (2h) : atelier d'écriture avec l'artiste à partir du texte travaillé avec l'enseignant
* En décembre, en classe , avec l'artiste (2h) : mise en voix du texte et restitution au sein de la classe.

## LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre les œuvres issues de la collection du Musée Départemental de la Résistance & de la Déportation, des professionnels de la médiation muséale ainsi qu'un artiste professionnel de la culture Hip Hop.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'engage dans les différentes étapes de création d'une œuvre de rap, de son écriture à sa mise en voix. Il apprend à concevoir une œuvre collective, à argumenter, transmettre une idée dans un objectif précis.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un ensemble de connaissances en lien avec la Seconde Guerre mondiale. Il s'ouvre à d'autres cultures, le Hip Hop, et acquiert un vocabulaire spécifique.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Au 1er semestre 2026, valorisation du projet à travers la diffusion d'un clip vidéo retraçant les étapes du parcours.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Maximum 9,60€ par élève (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).
⇒ Un déplacement au Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation à Toulouse (Un bus pour 2 classes).
⇒ Les repas de l'intervenant au collège pour chacune des interventions.

# L'abri d'Aurignac à la loupe

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveaux 6ème, 3ème

Proposé à 4 classes

## PÉRIODE

Année scolaire

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Sindy Chelotti (Musée de l'Aurignacien)**
Chargée des publics scolaires et périscolaires
mediation@musee-aurignacien.com

**Marie Vassort (CD31)**
Cheffe de projet
marie.vassort@cd31.fr

## PARTENAIRES

Mission coopération et innovation culturelle - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Musée de l'Aurignacien, Aurignac

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.musee-aurignacien.com/

## LE PROJET

Ce dispositif invite les élèves à travailler sur le patrimoine archéologique de l'abri d'Aurignac. Ils découvrent le site archéologique et les vestiges exposés au musée et comprennent l'intérêt de ce patrimoine. Les élèves vont à la rencontre des métiers de l'archéologie et du travail des spécialistes qui observent « à la loupe » les vestiges des populations du passé afin de les faire parler. À la lumière de leurs découvertes, les élèves conçoivent un projet sous la forme d'une création collective présentée au musée en fin d'année scolaire.

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1h) : réunion de présentation du dispositif aux enseignants (attendus, organisation..) ;
* Une journée, au musée de l'Aurignacien : visite guidée de l'exposition permanente (1h) par l'équipe de médiation, atelier sur les sciences de l'archéologie (1h), découverte du site archéologique de l'abri d'Aurignac (1h30) ;
* En classe (2h30) : ateliers de pratique scientifique, intervention possible de professionnels de l'archéologie pour présenter leur travail de recherche. Des ateliers de création collective permettent de valoriser le patrimoine découvert et/ou les spécialités de l'archéologie sous différentes formes artistiques selon le projet des enseignants ;
* Restitution du travail réalisé par les élèves au musée.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre un site muséal et échange avec des professionnels de la médiation scientifique, de l'archéologie et/ou de l'art et de la culture.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif destiné à valoriser le patrimoine de l'abri d'Aurignac.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève mobilise des savoirs s'inscrivant dans des champs de connaissances et de compétences divers.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Le travail de restitution peut prendre différentes formes : exposition, publication, valorisation numérique, œuvre artistique...Il est présenté au musée lors des journées européennes de l'archéologie, fin juin.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves au Musée de l'Aurignacien.

Patrimoine

# Kamishibaï, du récit mythologique à l'objet du musée

## PUBLIC CIBLE

Collège
Niveau 6ème

Proposé à 2 classes

## PÉRIODE

Année scolaire

## CONTACTS

**Anne-Laure Jover (DAAC)**
Conseillère patrimoine, musées
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

**Manon Miossec (Musée Archéologique)**
Médiatrice culturelle
manon.miossec@cd31.fr

**Marie Vassort (CD31)**
Cheffe de projet
marie.vassort@cd31.fr

## PARTENAIRES

Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges
Service coopération et innovation culturelle - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Artiste intervenante

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.musee-aurignacien.com/

## LE PROJET

Le Kamishibaï signifie littéralement « théâtre du papier » et se présente sous la forme des planches illustrées que l'on glisse dans un petit théâtre de bois appelé « butai ». Le dispositif **Kamishibaï : du récit mythologique à l'objet du musée** vise à faire découvrir aux élèves, ce théâtre de papier et certains récits mythologiques en lien avec quelques objets des collections du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges (mythes de Méduse ou de Scylla par exemple).

## LA DÉMARCHE

* En visioconférence (1h) : réunion de présentation du dispositif aux enseignants (attendus, organisation..) ;
* A Saint-Bertrand-de-Comminges : visite guidée de l'exposition permanente (1h), séance découverte d'un mythe autour d'un Kamishibaï en lien avec une œuvre du musée animée par l'artiste (1h30) ;
* En classe, demi-journée (2h30) : identification des caractéristiques des contes mythologiques, création des illustrations par 1/2 groupe à partir d'une trame de récit mythologique proposé (travail à poursuivre avec l'enseignant) ;
* Au sein de l'établissement : restitution du travail de création par les élèves qui présentent leur Kamishibaï. Ces créations sont ensuite exposées au musée.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre les collections d'un musée archéologique et rencontre des médiateurs et un artiste.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève s'initie à la réalisation d'illustrations, supports d'une Kamishibaï collectif dont le sujet porte sur un récit mythologique donné qu'il représente à l'oral.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances inhérentes au projet.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Le travail de restitution peut prendre différentes formes : exposition, publication, valorisation numérique, œuvre artistique...Il est présenté au sein de l'établissement et/ou valorisé sur le site du musée archéologique.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves vers le site du Musée archéologique.
⇒ 500€ par classe (le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

Arts visuels
Arts plastiques

# La galerie 3.1 - transmission d'un geste artistique

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé à 8 classes
1 classe par séance

## PÉRIODE

Septembre 2025 à mai 2026

## CONTACTS

**Valérie Boubekeur (DAAC)**
Déléguée académique adjointe
valerie.boubekeur@ac-toulouse.fr

**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels-
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Les artistes programmés

## EN SAVOIR PLUS...

https://www.haute-garonne.fr/service/la-galerie-31

## LE PROJET

Le dispositif **La galerie 3.1 - transmission d'un geste artistique** propose à l'élève de rencontrer un artiste et ses œuvres. Il découvre l'exposition, échange avec une médiatrice et l'artiste. L'élève pratique lors d'un atelier, guidé par l'artiste qui transmet un geste artistique en lien avec les œuvres exposées. Il expérimente, alors, le processus artistique mis en œuvre.

Entre septembre 2025 et juin 2026, La galerie 3.1 propose 2 expositions :

**8 septembre 2025 – 11 janvier 2026** : exposition pluridisciplinaire en partenariat avec Les Arts en Balade Toulouse (9ème édition). Elle réunit 4 à 5 artistes aux gestes différents sur une thématique et un parcours scénographique communs.

**29 janvier 2026 - 9 mai 2026** : exposition sur les arts performatifs consacrée à l'art de la performance dans toutes ses formes.

Ce projet s'inscrit en lien avec la saison de La galerie 3.1 - Conseil départemental 31.

## LA DÉMARCHE

Au cours d'une séance de 2h30, l'élève :

⇒ fréquente l'exposition avec une médiatrice ;
⇒ découvre des œuvres ;
⇒ échange avec un artiste ;
⇒ pratique lors d'un atelier.

L'équipe pédagogique engagée dans le dispositif prépare les élèves à la rencontre de l'artiste pour une interaction efficace avec lui.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité et sa curiosité. Il rencontre des œuvres, un artiste et échange avec lui.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus autour d'une transmission de geste par l'artiste au sein de La galerie 3.1 à Toulouse.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève découvre le travail artistique autour d'une exposition ainsi que le vocabulaire qui lui est lié.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Au libre choix de l'équipe pédagogique du dispositif.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves à La galerie 3.1, Toulouse.

Arts visuels
Danse - expression corporelle

# Arts visuels et performatifs au collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé à 1 ou 2 collèges
2 classes (2 collèges), 4 classes (1 collège)

## PÉRIODE

Janvier à mars 2026
(possibilité de regrouper les heures dédiées au projet sur un temps court : 2 semaines à 1 mois selon le calendrier et disponibilités de chacun)

## CONTACTS

**Valérie Boubekeur (DAAC)**
Déléguée académique adjointe
valerie.boubekeur@ac-toulouse.fr

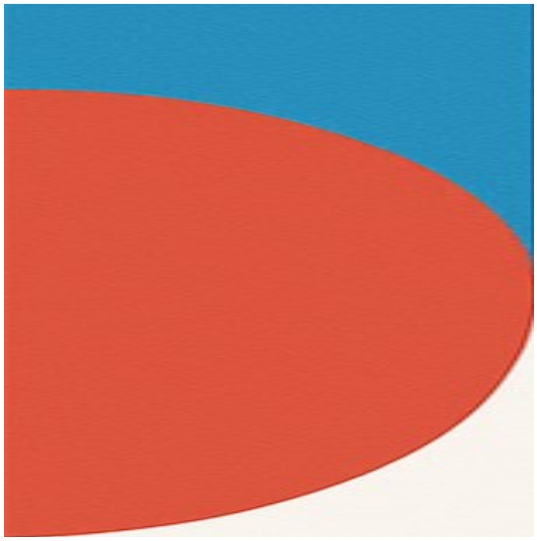
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels- Conseil départemental de la Haute-Garonne
Gilivanka Kedzior, artiste performeuse

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Arts visuels et performatifs au collège** vise à faire découvrir à l'élève le processus créatif d'une performance artistique pluridisciplinaire sur deux thématiques au choix : « raconter une histoire à partir d'un objet » ou « se raconter... ». Selon la thématique choisie, l'élève est accompagné dans ce parcours qui allie arts visuels et expression corporelle (mise en mouvement en rapport avec l'espace et le temps), par le professeur d'arts plastiques en lien avec le professeur d'éducation physique et sportive et/ou le professeur de lettres et l'artiste performeuse, Gilivanka Kedzior.

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

Ce projet s'inscrit en lien avec la saison de La galerie 3.1 - Conseil départemental 31.

## LA DÉMARCHE

* Visite commentée de La galerie 3.1, par l'artiste et l'équipe de la galerie (optionnel) : les élèves visitent La galerie 3.1 à Toulouse. L'exposition de janvier à mai 2026 est dédiée à l'art performatif. Gilivanka Kedzior est l'une des artistes mises à l'honneur ;
* 6 heures par classe, ateliers de pratique artistique : introduction du 1er atelier par une performance réalisée par l'artiste afin de présenter aux élèves ce qu'est l'art performatif. Les différents exercices proposés dans les ateliers permettent à l'élève d'expérimenter cet art, de concevoir et présenter une performance individuelle ou collective selon les choix opérés. Les élèves abordent différents éléments qui composent une performance et qui donnent les clés de lecture ;
* En classe (1h30) : les élèves restituent leur création.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre l'œuvre d'un ou plusieurs artistes performeurs et/ou performeuses et échange avec l'un ou plusieurs d'entre eux. Il comprend ainsi sa démarche artistique et ses influences.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève entre dans un processus de création de performance, en mettant son corps en mouvement.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances dans le domaine des arts visuels et de l'art de la performance.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Les élèves réalisent la performance qu'ils auront imaginée avec l'artiste, au sein du collège, devant une autre classe impliquée dans le projet. Une attention particulière est portée à la trace qui est laissée de ces propositions (photos prises lors de la restitution par une photographe). Choix et analyse des photos prises pour un montage sous forme d'un poster laissé au collège.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention.
⇒ Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).

# Danse Jazz et Swing au collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé à 1 collège (4 classes)

## PÉRIODE

Octobre à décembre 2025
(possibilité de regrouper les heures dédiées au projet sur un temps court : 15 jours à 1 mois selon le calendrier et disponibilités de chacun)

## CONTACTS

**Marie Michel (DAAC)**
Conseillère Danse, Arts du cirque
marie.farro@ac-toulouse.fr

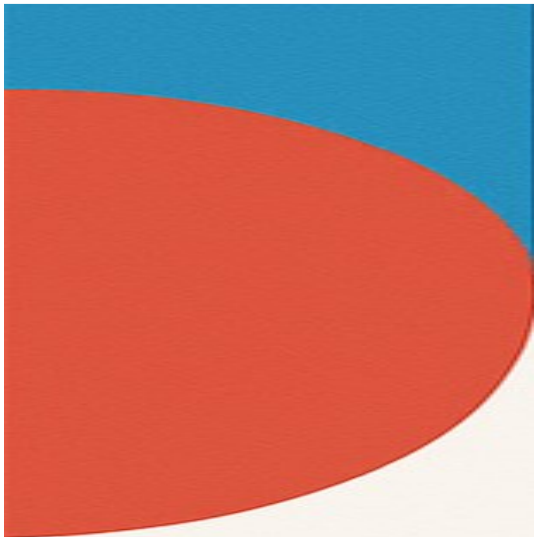
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Les artistes du projet « Feet, une histoire des danses du Jazz »

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Danse Jazz et Swing au collège** permet à l'élève de vivre les étapes de création d'une chorégraphie, de développer sa sensibilité artistique par l'appropriation de la culture jazz (son histoire, son univers), accompagné par les artistes du projet « Feet, une histoire des danses du Jazz ».

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

Ce projet s'inscrit en lien avec le festival Jazz sur son 31 - Conseil départemental 31.

## LA DÉMARCHE

Parcours d'initiation pratique de 6 heures à 8 heures par classe :

* Au sein du collège, séance 1 : séance de démonstration, contextualisation et de pratique corporelle légère avec démonstration de différentes danses, explication du contexte historique et première mise en mouvement des élèves avec la danseuse professionnelle ;
* Au sein du collège, séances suivantes : création chorégraphique par l'élève à travers l'apprentissage de différentes danses jazz : le charleston, broadway, modern jazz...(en choisissant une esthétique par classe, pour pouvoir approfondir l'écriture chorégraphique par les élèves) ;
* Restitution (1h15) : spectacle pédagogique « Feet, une histoire des danses jazz » d'un duo de danseurs accompagné par un trio de musiciens, qui intègre les créations chorégraphiques des élèves.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre un spectacle de danse, rencontre des œuvres chorégraphiques et les artistes d'une compagnie professionnelle.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève apprend différentes techniques d'une des danses jazz et participe à la création collective d'une chorégraphie.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances sur l'histoire du jazz et des types de danses qui la traversent ainsi que du vocabulaire technique spécifique.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Intégration des créations chorégraphiques des élèves dans le spectacle final du duo de danseurs accompagné par un trio de musiciens et représentation devant les autres classes du dispositif et d'autres classes du collège.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention.
⇒ Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).

# Danse Hip Hop au collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé à 1 collège (4 classes)

## PÉRIODE

Février à avril 2026
(possibilité de regrouper les heures dédiées au projet sur un temps court : 15 jours à 1 mois selon le calendrier et disponibilités de chacun)

## CONTACTS

**Marie Michel (DAAC)**
Conseillère Danse, Arts du cirque
marie.farro@ac-toulouse.fr

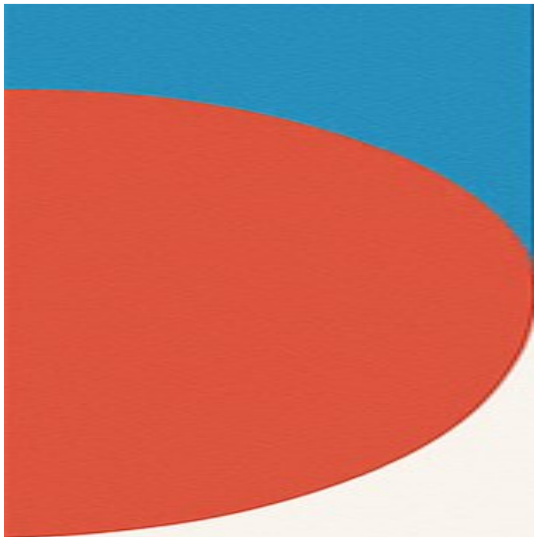
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Compagnie Ldanse

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Danse Hip Hop au collège** permet à l'élève de vivre les étapes de création d'une chorégraphie de break dance, de développer sa sensibilité artistique par l'appropriation de la culture Hip Hop (son histoire, son univers) accompagné par la compagnie Ldanse.

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

Ce projet s'inscrit en lien avec la Semaine des Cultures Urbaines - Conseil départemental 31.

## LA DÉMARCHE

Parcours d'initiation pratique de 6 heures à 8 heures par classe :

* Gymnase ou salle polyvalente (1h) : spectacle pédagogique suivi d'un temps d'échange avec les élèves de toutes les classes engagées dans le projet permettant, ainsi, de découvrir la technique du Break Dance. Une grille de lecture, réalisée par les 4 protagonistes (MC, DJ et 2 Bboys) est transmise aux élèves. Elle comprend les différentes étapes d'un passage en breaking. Puis, l'équipe artistique met en scène un battle en vue de présenter le plus justement possible cette compétition de danse.
* Au sein du collège, séances suivantes : apprentissage des techniques spécifiques du breaking et du free style pour développer sa capacité à improviser. Création, en groupe, de la chorégraphie du battle en vue d'un présentation.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève découvre un battle de danse et ses codes. Il échange avec les artistes d'une compagnie de danse.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève apprend différentes techniques d'une des danses Hip Hop, le breaking et participe à la création d'un battle.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances sur la culture Hip Hop, les types de danses, l'organisation, les codes et les exigences d'un battle.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Restitution d'une heure, sous la forme d'un battle, des 4 classes accompagnées par les artistes de la compagnie. Les élèves organisent un battle avec l'équipe des enseignants et les artistes, en présence d'un DJ et d'un Maître de cérémonie. Les élèves sont à la fois danseurs, public et juges.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention.

⇒ Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).

# Découverte culturelle au sein du collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Leçon de Jazz : 24 classes (4 collèges - 6 classes)
OCT : 60 classes ( 10 collèges - 6 classes)

## PÉRIODE

Leçon de jazz : du 8 au 19 octobre 2025
Orchestre de Chambre de Toulouse : année scolaire selon les disponibilités de l'orchestre

## CONTACTS

**Christelle Zucchetto (DAAC)**
Conseillère Musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

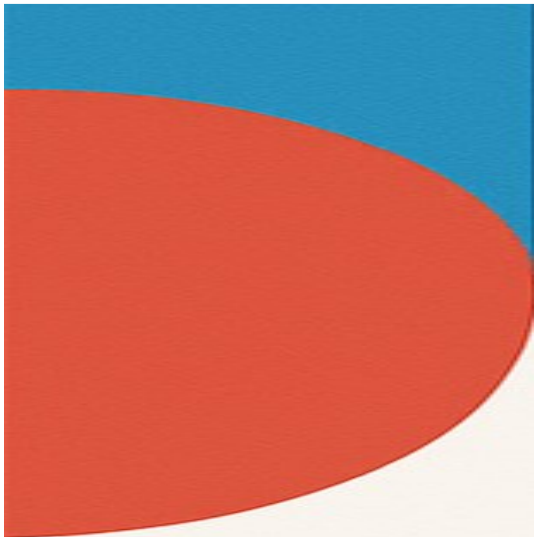
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels-
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Orchestre de Chambre de Toulouse
Legraux Tobrogoï - La leçon de Jazz

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Découverte culturelle au sein du collège** propose à l'élève d'assister à un concert au sein de son établissement. Il découvre, ainsi, un univers artistique, une proposition musicale et les artistes qui la composent. L'établissement peut aussi bien accueillir :

- → un concert pédagogique (type leçon de jazz) d'un groupe musical dans le cadre du festival Jazz sur son 31 ;
- → un concert pédagogique de l'Orchestre de Chambre de Toulouse en quintette.

L'enseignant doit préciser son choix dans la partie « titre du projet » dans ADAGE. Le choix final est effectué par la Direction des Arts Vivants et Visuels selon le calendrier global des disponibilités et possibilités techniques.

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

## LA DÉMARCHE

L'équipe pédagogique engagée dans le dispositif prépare les élèves à la rencontre de l'équipe artistique pour une appropriation efficace du concert et à une interaction avec les artistes. La rencontre se déroule en 2 temps :

- → Représentation au sein du collège : concert devant 90 élèves. Obligatoirement 2 séances par établissement ;
- → Échange avec les artistes : à la suite des concerts, temps d'échange avec les artistes et micro-pratique.
  - * Pour la Leçon de Jazz : body percussion sur un des morceaux du groupe
  - * Pour l'OCT : interprétation collective d'un chant, travaillé au préalable, **Carmen** de G. Bizet ou **Les copains d'abord** de G. Brassens.

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève assiste à un concert, cultive sa sensibilité et sa curiosité. Il rencontre des artistes dans une formation particulière.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève s'engage dans une pratique légère, préparée en amont par l'équipe pédagogique, accompagnée par les artistes. La découverte culturelle n'étant qu'une partie du projet d'EAC, les enseignants sont fortement engagés à développer le pilier pratique en ayant recours à un artiste ou un professionnel.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire associé à un style et une formation spécifique.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

La restitution du projet, par les élèves, est laissée au libre choix de l'équipe pédagogique.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention. Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).
- ⇒ La ou les interventions d'un artiste, d'un professionnel (Le pass culture pourra être engagé selon l'évolution du dispositif).

# Production musicale au collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé à 1 collège (4 classes)

## PÉRIODE

Mars à mai 2026
(possibilité de regrouper les heures dédiées au projet sur un temps court : 2 semaines à 1 mois selon le calendrier et disponibilités de chacun)

## CONTACTS

**Christelle Zucchetto (DAAC)**
Conseillère Musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

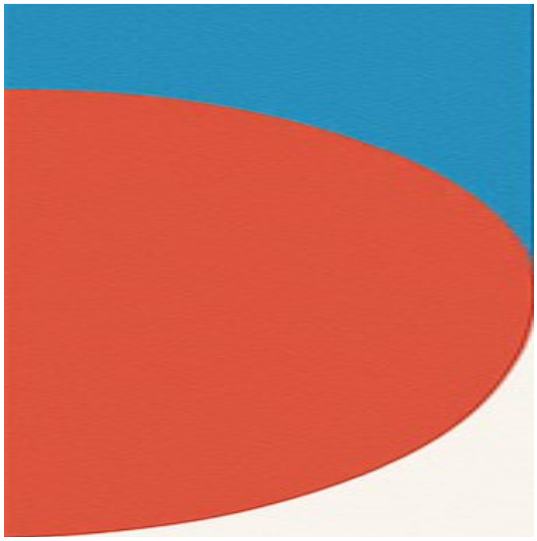
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Les artistes et intervenants du dispositif

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Production musicale au collège** vise à faire découvrir à l'élève les étapes d'un processus de création musicale, de l'appropriation du vocabulaire spécifique jusqu'à la création d'un morceau.

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

Ce projet s'inscrit en lien avec la Semaine des Cultures Urbaines - Conseil départemental 31.

## LA DÉMARCHE

* Gymnase, salle polyvalente du collège (1h) : concert pour les élèves des 4 classes engagées dans le projet du rappeur/beatmaker, Cutter Leseul, puis temps d'échange ;
* En classe (6h/classe), ateliers de pratique en demi groupe (2 intervenants) : présentation du mouvement Hip Hop, vocabulaire de la production musicale et de ses outils. Initiation au beatmaking et au scratch avec découverte du fonctionnement du logiciel et des platines puis manipulation afin de créer une composition musicale en binôme ;
* Restitution au sein de la classe (classe entière) : finalisation des productions, présentation de la démarche et présentation des créations des binômes aux autres élèves.

**Nécessité d'avoir deux salles à disposition pour un travail en demi-groupe.**

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève assiste à un concert d'un rappeur/beatmaker et échange avec celui-ci afin de comprendre sa démarche artistique, ses influences et son parcours.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève s'initie à des logiciels et des platines en vue de créer une production musicale complète.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances dans le domaine de la culture Hip Hop et de la production musicale associée (technique du sampling, turntablism, digging...).

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Présentation des productions finales au sein de la classe, en binôme, devant les autres binômes.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention.

⇒ Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).

# Beatbox au collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux

Proposé à 1 collège (4 classes)

## PÉRIODE

Mars à mai 2026
(possibilité de regrouper les heures dédiées au projet sur un temps court : 2 semaines à 1 mois selon le calendrier et disponibilités de chacun)

## CONTACTS

**Christelle Zucchetto (DAAC)**
Conseillère Musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

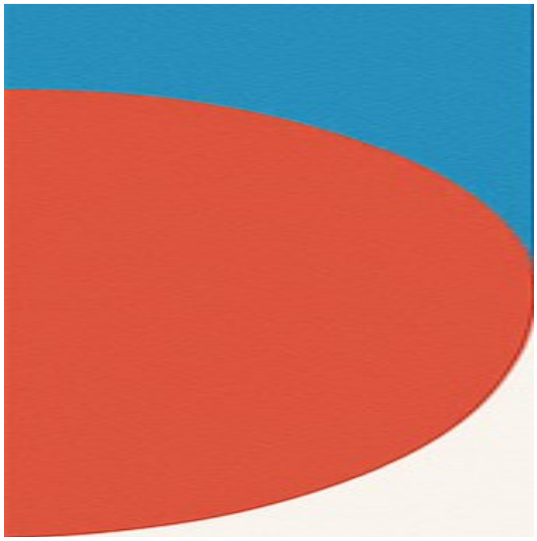
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Kenôzen, artiste

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Beatbox au collège** permet à l'élève de vivre les étapes d'une création vocale collective avec la technique du beatbox. Accompagné par l'artiste Kenôzen, l'élève découvre une culture et un univers artistique.

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

Ce projet s'inscrit en lien avec la Semaine des Cultures Urbaines - Conseil départemental 31.

## LA DÉMARCHE

* Gymnase, salle polyvalente du collège (1h) : concert, pour les élèves des 4 classes engagées dans le projet, de l'artiste Kenôzen suivi d'un temps d'échange. Ce temps permet aux élèves de découvrir le beatbox, son histoire, la culture Hip Hop et son évolution et l'univers de l'artiste ;
* En classe (6h/classe), ateliers de pratique du beatbox : découverte et approfondissement à travers des exercices ludiques et interactifs effectués en groupe puis, par moment, seul. L'élève découvre les sons de base, les bases du rythme avec des jeux rythmiques et la gestion de la respiration ;
* Restitution des élèves accompagnés par l'artiste devant les classes participantes (selon les choix opérés par l'enseignant et l'artiste).

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève assiste à un concert de beatbox, échange avec un artiste beatboxer. Il comprend sa démarche artistique et ses influences.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève entre dans un processus de création vocale collective par la pratique accompagnée du beatbox.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances dans le domaine de la culture Hip Hop et de son histoire à travers l'une de ses disciplines, le beatbox. Il acquiert un vocabulaire spécifique.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Restitution des élèves accompagnés par l'artiste au sein de l'établissement devant les classes participantes (selon les choix opérés par les enseignants et l'artiste).

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention.
⇒ Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).

Musique

# Immersion de l'Orchestre de Chambre dans mon collège

## PUBLIC CIBLE

Collège
Tous niveaux pour l'immersion
5ème ou 4ème pour le parcours

Proposé à 4 collèges (voir partie « le projet »)

## PÉRIODE

Année scolaire
(la temporalité est à affiner en fonction des enseignants et de la disponibilité des artistes)

## CONTACTS

**Christelle Zucchetto (DAAC)**
Conseillère Musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

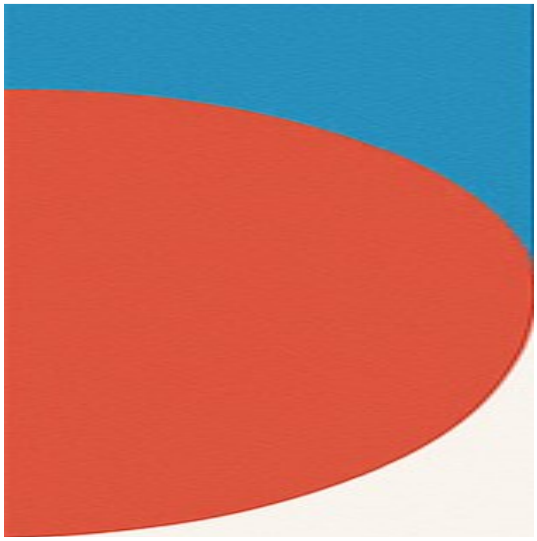
**Julie Zaborski (DAVV)**
Cheffe de service
julie.zaborski@cd31.fr

**Léo Charrier (DAVV)**
Chargé de production éducation artistique et culturelle
leo.charrier@cd31.fr

## PARTENAIRES

Direction des arts vivants et visuels - Conseil départemental de la Haute-Garonne
Orchestre de Chambre de Toulouse

## EN SAVOIR PLUS...



## LE PROJET

Le dispositif **Immersion de l'Orchestre de Chambre dans mon collège** permet, en premier lieu, une sensibilisation à la musique de chambre à l'ensemble des élèves de l'établissement par différents impromptus musicaux, concerts pédagogiques et interventions en classe. Également, pour deux classes du collège, durant trois jours, le projet permet à l'élève de rentrer dans un processus de création musicale pour un quatuor à cordes qui est jouée par l'Orchestre à l'issue des ces trois jours lors d'un temps de restitution. Ce projet et les différentes séances qui le composent s'intègrent dans les enseignements fondamentaux dispensés en classe (éducation musicale, arts plastiques et/ou lettres).

**! L'établissement scolaire met à disposition un lieu fermé faisant office de loge proche du lieu de spectacle et un espace suffisamment grand et adapté pour accueillir différentes représentations ainsi que les ateliers de pratique !**

## LA DÉMARCHE

* Temps de présentation du dispositif aux enseignants intéressés et l'équipe administrative en présence de l'équipe artistique ;

Durant les 3 jours de présence de l'Orchestre au sein du collège, 2 classes sont engagées dans un parcours plus approfondi avec différents ateliers :

* Création visuelle et/ou littéraire (4h/classe)/ concert éducatif et atelier « jeux musicaux » (2h/classe)/ atelier d'écriture musicale avec l'Orchestre (2h/classe) à partir de la création visuelle et/ou littéraire/ restitution.

Sur la même temporalité, un autre quatuor de l'Orchestre propose des interventions aux autres classes du collège (2 niveaux complets possibles) :

* Concerts pédagogiques suivis d'un temps d'interprétation collective (1h-6 classes)/ interventions d'une Brigade d'Intervention Musicale (15 mn)/ Impromptus (15 mn)/ Rencontre avec les musiciens (15 mn à 30 mn).

## LE CONTENU DU PROJET

**FRÉQUENTER** (les rencontres) : l'élève assiste à un concert de musique de chambre, découvre un quatuor à cordes, et échange avec les artistes. Il comprend leur démarche artistique, leurs influences et comment se composent et se jouent des partitions musicales.

**PRATIQUER** (les pratiques) : l'élève entre dans un processus de création de partition en s'appuyant sur la création visuelle et/ou littéraire qu'il a réalisée.

**S'APPROPRIER** (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances dans le domaine de la composition musicale et l'histoire de la musique de chambre.

## RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Pour les classes inscrites dans le parcours, restitution avec l'Orchestre, au sein du collège, à définir avec les enseignants concernés.

## COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Les repas des intervenants au sein du collège pour chaque intervention.

⇒ Les frais divers, si nécessaire (eau, thé, café..).

Document réalisé par

la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle

en partenariat avec

le Conseil départemental de la Haute-Garonne

EAC 31
L'ART POUR GRANDIR